



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 18 mai 2010 - N° 116/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur le prix des bois ronds

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : enquête semestrielle

Demandeur : Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche - Service de la statistique et de la prospective (SSP) - Sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires - Bureau des statistiques végétales et forestières

Au cours de sa réunion du 16 avril 2010, la Commission Entreprises et stratégies de marché a examiné le projet d'enquête sur le prix des bois ronds.

A la demande du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, dans le cadre des objectifs de développement de la filière forêt-bois, le SSP est chargé de mettre en place une enquête nouvelle sur le suivi des prix des bois (y compris bois énergie) façonnés bord de route ou rendus usine sur une vingtaine de catégories.

L'objectif est de recueillir les informations permettant de calculer des indices d'évolution du prix des bois ronds afin d'informer, de manière régulière et indépendante des parties contractantes, les acteurs de la filière forêt - bois sur les tendances du marché national du bois.

Cette enquête sera un complément important permettant la valorisation des données des deux enquêtes annuelles de branche sur la récolte de bois et la production de sciages menées par ailleurs par le SSP.

Les unités ciblées par cette enquête sont des entreprises de France métropolitaine : environ 300 exploitations forestières et/ou 300 scieries, fabriques de pâte à papier, fabriques de panneaux et producteurs d'énergie et de chaleur à base de bois.

Au préalable, une pré-enquête auprès des entreprises retenues dans la base de sondage des enquêtes de branche aura lieu par entretien téléphonique afin de déterminer les produits à suivre dans l'enquête courante dont la collecte aura lieu par voie électronique.

L'enquête de faisabilité a également pour objectif de faire préciser la périodicité de l'enquête qui doit être réalisée au minimum 2 fois par an (mai-juin et novembre-décembre) pour tenir compte des périodes de ventes de bois.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D130 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

Un comité de pilotage interne au ministère chargé de l'agriculture va être constitué comprenant la sous-direction de la forêt et du bois, le SSP, des représentants des Srise et des services chargés de la forêt dans les Draaf. Un comité des utilisateurs associant aux membres du comité de pilotage les organisations professionnelles concernées sera réuni pour examiner le questionnaire de l'enquête.

Les résultats (indices d'évolution du prix des bois ronds) seront publiés sur le site Agreste du SSP sous forme d'Infos rapides.

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un **avis d'opportunité favorable à cette enquête dans son ensemble (enquête de faisabilité et enquête courante).**